



2023/39

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi treize décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Bohars, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Armel GOURVIL, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 19

Présents : 16

Votants : 19

Procurations : 3

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 décembre 2023

Étaient présents : Armel GOURVIL, Thomas PLUVINAGE, Pascale ALBERT, Maurice JOLY, Sylvie BOTTA-LE ROY, Jean-Yves TREBAOL, Bruno DUTERTRE, Jean-Yves L'HOSTIS, Yann LE GALL, Raymond LE GOUËFF, Gérald TASSET, Christine BUGNY-BRILLY, Aurélie STEPHAN, Anne-Lise GOURIOU, Catherine PREMEL-CABIC, Chantal VAUTRIN ;

Absentes excusées et représentées : Eléonore KERMARREC (pouvoir à Catherine PREMEL-CABIC), Myriam BOUGARAN (pouvoir à Pascale ALBERT), Elise CADOUR (pouvoir à Anne-Lise GOURIOU) ;

A été élue secrétaire de séance : Anne-Lise GOURIOU.

OBJET : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT – ANNEE 2022

Rapporteur : Monsieur Maurice JOLY

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2224-5,

Vu l'article 73 de la loi du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement,

Vu la loi du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité,

Vu la délibération de la Brest métropole,

Monsieur Maurice JOLY rappelle que les articles L 1411- 13, L 2313-1, L2224-5 et 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient qu'une présentation du rapport annuel d'activité des services d'eau, d'assainissement doit être faite au Conseil municipal dans les 9 mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Ce rapport a été présenté au Conseil de Métropole au cours de sa séance le 23 octobre 2023.

Depuis le 1er avril 2012, la Société Publique Locale « Eau du Ponant » est devenue l'exploitant du service d'eau potable et d'assainissement et, à ce titre, exploite les réseaux d'eau et d'assainissement de la communauté urbaine, finance et réalise les travaux neufs et de renouvellement et gère la relation avec les usagers.

Cette société publique locale associe les syndicats d'eau potable du chenai, du Four, de Kermorvan, de Lanerneau, Brest métropole et PASAE du Poulrinou.

Envoyé en préfecture le 14/12/2023

Reçu en préfecture le 14/12/2023

Publié le

ID : 029-212900112-20231214-DEL202339-DE

La SPL « Eau du Ponant », régie par les règles du droit privé, exploite désormais les réseaux de ces territoires dans le cadre d'une délégation de service public, par le biais de deux contrats de concession de travaux et de service public d'une durée de 99 ans.

Deux synthèses concernant l'eau et l'assainissement sont jointes à la présente délibération. Le rapport complet est consultable librement sur demande.

La présentation de ce rapport ne donne pas lieu à délibération : le Conseil municipal acte au Maire que cette présentation a eu lieu.

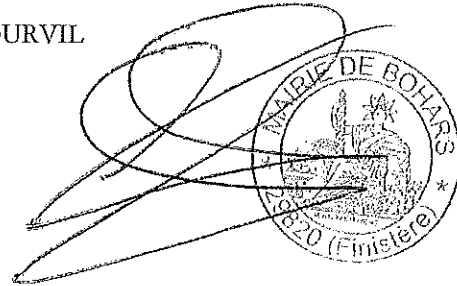
Avis de la commission urbanisme-environnement : favorable à l'unanimité

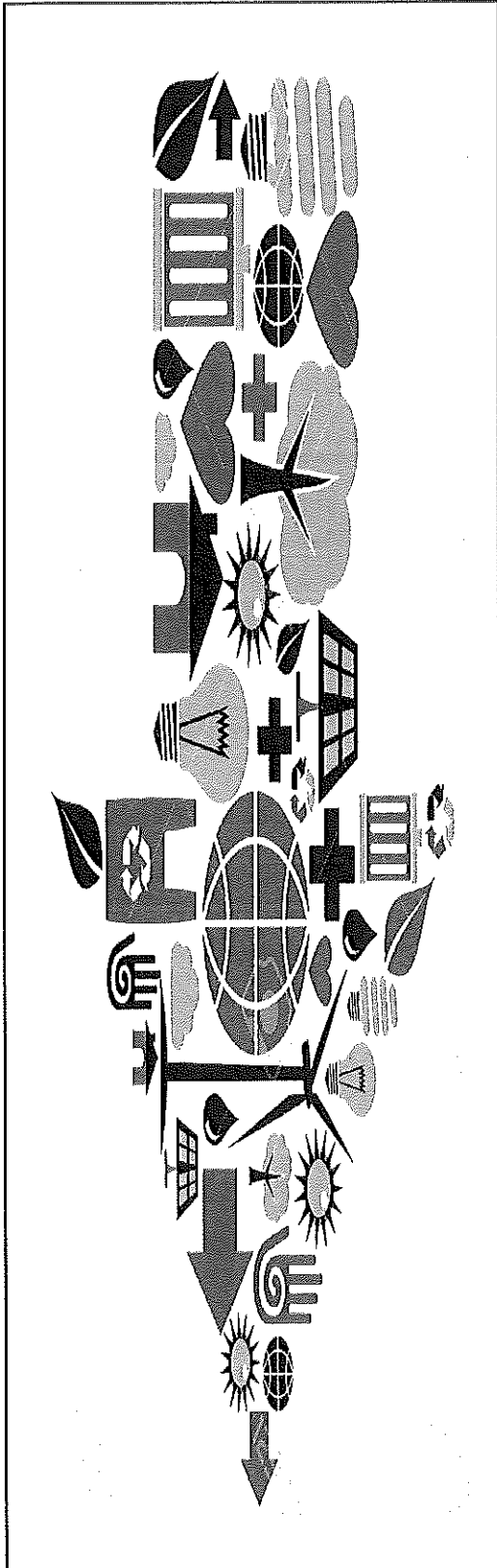
Le Conseil municipal acte la présentation de ce rapport ainsi que ses deux annexes jointes.

Fait en mairie, le 14 décembre 2023

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Armel GOURVIL

Le Secrétaire de séance,
Anne-Lise GOURIOU





FLASH ASSAINISSEMENT 2022

TERRITOIRE

Brest métropole regroupe les 8 communes de : Brest, Bohars Guilers, Gouesnou, Guipavas, Plouzané, Plougastel-Daoulas et le Relecq-Kerhuon

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La Société Publique Locale Eau du Ponant, par contrat de concession, est chargée du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages pour assurer la continuité du service pour une durée de 99 ans à compter du 1^{er} avril 2012.

Le service compte 58 177 abonnés sur le territoire.

PERFORMANCE

Brest métropole a collecté 16 463 245 m³ d'eaux usées en 2022 dans ses 3 stations d'épuration soit - 11.85 % par rapport à 2021.

Les rendements globaux de dépollution (hors déversements) varient de 92 % à 98 % selon les paramètres pris en compte.

CARACTERISTIQUES

28.1 km d'ITV réalisées dans le cadre du diagnostic de réseaux. Le taux moyen de renouvellement des réseaux est 0,29 %.

La conformité de la performance des ouvrages du service est de 96,2 %.

2 371 T de sous-produits de curage collectés et déposés.

INVESTISSEMENTS

- Renouvellement/réhabilitation de réseaux : 8 696 ml.
- Extension des réseaux de collecte : 370 ml.
- Travaux d'amélioration de 13 dégrilleurs sur réseaux
- STEP de Maison Blanche : réhabilitation du biofiltre D et renouvellement de l'émissaire en mer
- Démarrage du projet de reconstruction STEP du Tinduff
- Projet de construction de 8 bassins de stockage des unitaires
- Mise en service du bassin de Kertatupage
- Rénovation PR Moulin du Pont et du Spernot
- Approbation du Programme Pluriannuel d'Investissements
- Renforcement de la sûreté des installations

PRIX (base 120 m³ + abonnement)

Le prix de l'assainissement collectif a augmenté de 11.83 % entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023 soit 2,73 € TTC/m³.

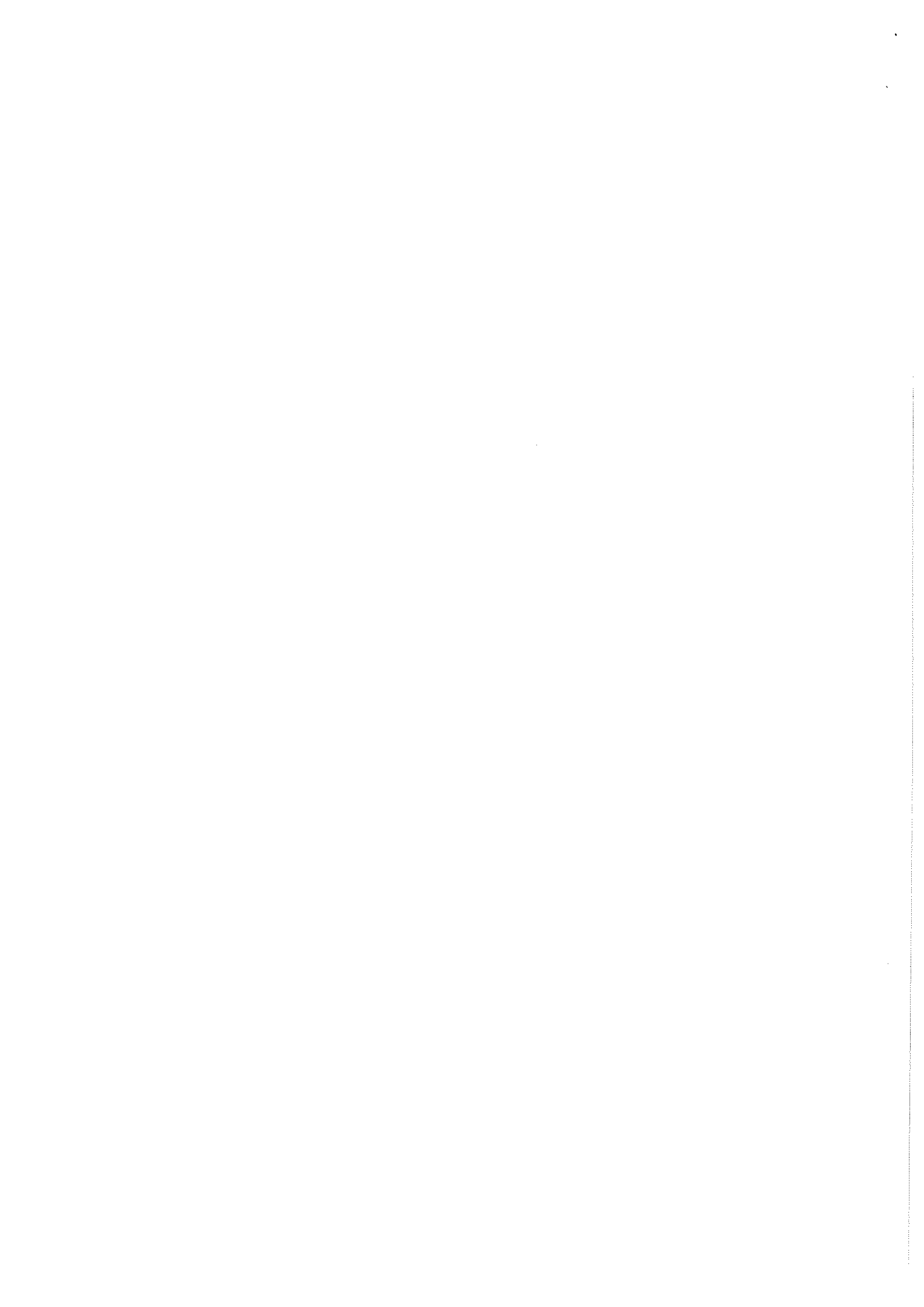
La facture de 120 m³ est de 327.98 TTC (assainissement seul) et de 611.94 € TTC (eau + assainissement collectif) sur le territoire.

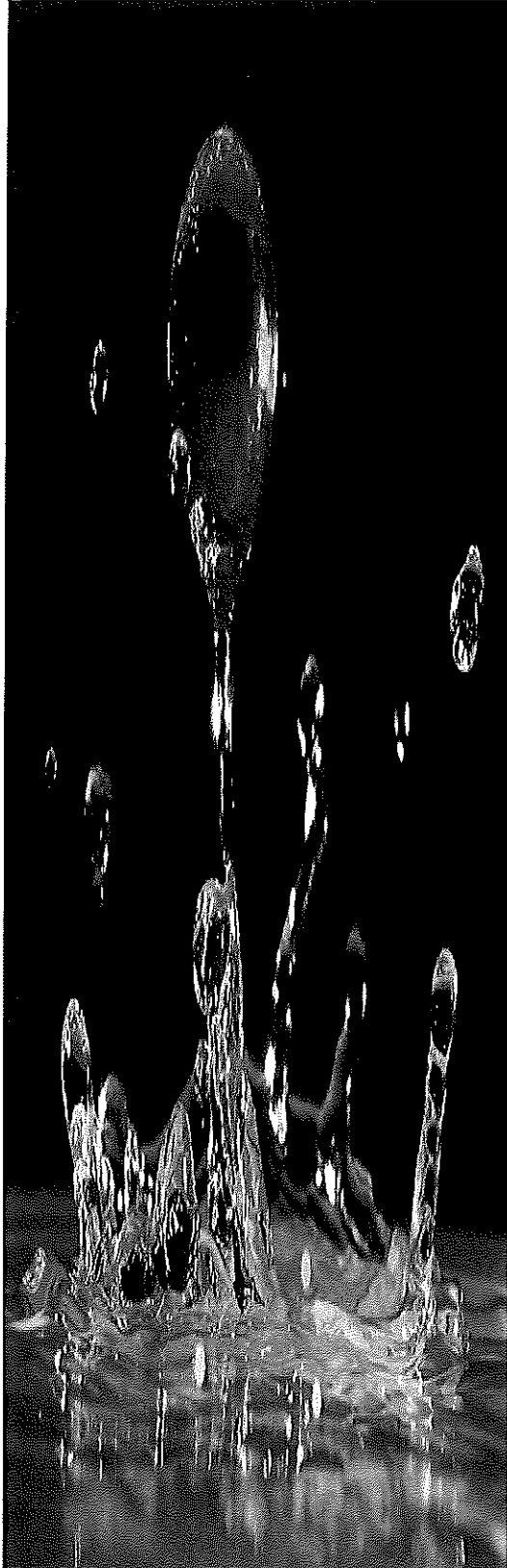
SPANC

Le service compte 5 469 abonnés.

Le taux de conformité des dispositifs d'ANC est de 82,6 %.

Fin 2022, 98,2 % des installations existantes avaient été contrôlées. 1 134 contrôles ont été réalisés en 2022 par Eau du Ponant sur les installations d'ANC de la métropole (tous contrôles confondus).





FLASH INF'EAU 2022

TERRITOIRE

Brest métropole regroupe les 8 communes de : Brest, Bohars Guilers, Gouesnou, Guipavas, Plouzané, Plougastel-Daoulas et le Relecq-Kerhuon.

EXPLOITATION

La Société Publique Locale Eau du Ponant, par contrat de concession, est chargée du fonctionnement et de l'entretien des ouvrages pour assurer la continuité du service pour une durée de 99 ans à compter du 1^{er} avril 2012.

A fin 2022, l'eau était distribuée à 63 428 abonnés sur le territoire.

PRODUCTION

Brest métropole dispose de ressources propres : dans les 3 usines et les 2 captages ont été produits : 14 968 960 m³.

Et elle achète de l'eau soit 411 260 m³ en 2022 : essentiellement à la CAPLD pour 404 352 m³. Elle vend de l'eau à plusieurs entités (CAPLD, Bas Léon, St-Renan et Kermorvan) : 4 161 648 m³ en 2022.

DISTRIBUTION

En 2022, ont été vendus 9 362 977 m³ aux abonnés (-0.8% par rapport à 2021). Les ventes à d'autres structures (4 161 648 m³) ont augmenté de 7.1% dans un contexte de sécheresse estivale.

Le rendement du réseau est de 88.8% pour 2022 (86.9% en 2021).
Le taux de renouvellement est de 0,43 % pour 2022.

QUALITE

Suite aux contrôles effectués, l'eau fournie par la métropole est de bonne qualité. En 2022, sur les analyses faites par l'ARS : conformité de 100% pour le physico-chimique et pour le microbiologique (quelques dépassements liés aux pesticides notamment)

La démarche de protection de la ressource en eau est stable : 73%

Investissements

- Extension de réseaux de desserte : 795 ml en 2022.
- Renouvellement/réhabilitation de réseaux : 8 409 ml en 2022.
- Mise en œuvre du SDAEP 29 : fin construction des réservoirs de Kérintin et du Fresk
- Usine de Pont ar Bled : attribution des marchés de travaux de reconstruction
- Réhabilitation de réservoirs
- Renforcement de la sureté et déploiement du contrôle des accès

PRIX (base 120 m³ + abonnement)

Le prix de l'eau a augmenté de 4.81 % entre le 1^{er} janvier 2022 et le 1^{er} janvier 2023 soit 2,37 € TTC/m³.

La facture de 120 m³ est de 283.96 € TTC (eau seule) et de 611.94 € TTC (eau + assainissement collectif) sur le territoire.